

P-PG (2022) 20 final

16 novembre 2022

Déclaration de Lisbonne

(à adopter lors de la 18^e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe)

Nous, les Ministres participant à la 18^e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe à Lisbonne, Portugal, les 13 et 14 décembre 2022 :

- réaffirmons notre soutien au Groupe Pompidou, le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions, en tant que plate-forme de dialogue et de coopération dans le domaine des politiques en matière de drogues et d'addictions et en tant que pont entre les pays de l'Europe au sens large et au-delà ;
- reconnaissons l'important travail accompli et les résultats obtenus au cours des quatre dernières années sous la direction de la présidence portugaise et de la vice-présidence polonaise, avec le soutien et la coopération de tous ses membres ;
- nous félicitons de l'adhésion de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Ukraine, qui a porté à 42 le nombre de pays membres du Groupe Pompidou en janvier 2022 ;
- soutenons pleinement la décision prise par le Comité des Ministres en mars 2022 de mettre fin à l'appartenance de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe, puis au Groupe Pompidou, ramenant ainsi le nombre de ses membres à 41 ;
- exprimons notre fort soutien à l'Ukraine, le plus récent membre du Groupe Pompidou, et notre entière solidarité avec son peuple confronté aux conséquences tragiques d'une guerre qui touche l'Europe entière ;
- saluons l'engagement des Etats membres du Conseil de l'Europe, qui ont accepté de compenser financièrement la perte de la contribution de la Fédération de Russie aux budgets de l'Organisation, permettant ainsi à ses entités (dont le Groupe Pompidou) de poursuivre leur important travail ;
- rappelons les obligations des États, en vertu des conventions des Nations unies et du Conseil de l'Europe, de protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, en particulier le droit à la vie et à la dignité humaine, le droit de jouir du meilleur état de santé possible, l'interdiction de tout type de discrimination ainsi que la protection de toutes les personnes, en particulier des enfants, contre les drogues et les addictions ;
- exprimons notre gratitude aux membres (France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Slovénie, Suisse) ou non-membres (Espagne) du Groupe Pompidou, qui ont contribué au financement de ses activités par des contributions volontaires entre 2019 et 2022.

Nous nous félicitons en particulier de:

- l'adoption du statut révisé du Groupe Pompidou en juin 2021 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui a constitué le point fort de la célébration du 50^e anniversaire du Groupe et lui donne une base solide pour l'avenir, notamment en étendant son mandat aux addictions;
- l'accent mis sur les droits de l'Homme, qui a été intégré dans toutes les activités du groupe et qui a conduit à la création d'un outil novateur d'auto-évaluation des droits de l'Homme, conformément à la mission fondamentale du Conseil de l'Europe et à la devise de notre conférence "Les droits de l'Homme au cœur des politiques en matière de drogues et d'addictions";
- l'expansion continue du réseau de coopération méditerranéenne (MedNET), qui a célébré son 15^e anniversaire en 2021 et a accueilli l'Espagne en 2019 et la Slovénie en 2022 comme nouveaux participants ;
- la création de l'Académie internationale de la politique des drogues en 2020 ;
- le travail de pionnier du Groupe Pompidou pendant la crise de la Covid-19 pour mettre en place une plateforme en ligne permettant aux gens de partager leurs expériences afin de fournir les meilleurs services possibles dans des conditions difficiles.

Nous reconnaissons la pertinence et les résultats concrets des autres activités du Groupe Pompidou, tant permanentes qu'ad hoc, notamment la formation des cadres sur la politique en matière de drogues, le dialogue et la coopération entre les autorités aéroportuaires, policières et douanières, le réseau international sur le contrôle des précurseurs, le groupe d'experts sur les drogues en ligne, le réseau de coopération de l'Europe du Sud-Est, le programme sur la justice pénale et les prisons, et son travail novateur sur les questions de genre, d'enfants et de migrants.

Le contexte international dans lequel nous opérons

70% des épidémies de maladies auxquelles l'Organisation mondiale de la santé (OMS) réagit surviennent dans des contextes fragiles ou liés à des conflits. L'augmentation mondiale des problèmes de drogues et d'addictions, telle que prévue par l'OMS, reflète et contribue aux tensions internationales, enracinées dans les conflits armés, les changements climatiques, les désillusions politiques, l'érosion de la cohésion familiale et communautaire, la fragilité des conditions de vie, la marginalisation et l'augmentation de la criminalité. Tous ces éléments permettent de penser que les drogues et les dépendances resteront l'un des principaux défis de santé publique à l'avenir.

Selon l'Observatoire européen des drogues et des addictions (OEDT), nous sommes désormais confrontés à une situation plus complexe en matière de drogues, caractérisée par une grande disponibilité et une plus grande diversité des modes de consommation. La mondialisation continue de favoriser l'innovation dans le trafic et la production de drogues, et les événements internationaux ont un impact potentiel sur les problèmes de drogue auxquels nous sommes confrontés en Europe.

Selon l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le conflit en Ukraine a un effet sur les itinéraires existants du trafic de drogues et exacerbe également l'instabilité qui fait prospérer le trafic et la fabrication de drogues. Les expériences précédentes montrent que les conflits peuvent agir comme un aimant pour la production de drogues synthétiques.

Les défis que nous devons relever

Si l'internet offre des possibilités nouvelles et positives, il peut constituer un environnement à risque pour le développement de dépendances comportementales, telles que l'utilisation excessive et compulsive de jeux vidéo, de jeux d'argent, d'achats en ligne, de streaming ou de réseaux sociaux, qui sont souvent associées à d'autres comportements malsains, notamment la consommation de drogues et d'alcool ainsi que l'inactivité physique.

Il existe une inquiétude grandissante quant à l'utilisation accrue de médicaments améliorant les performances et l'image. L'utilisation généralisée des médias sociaux, en particulier avec des filtres d'amélioration visuelle, ainsi que l'utilisation d'algorithmes amplifient le phénomène. Cela ne concerne pas seulement les drogues actuellement illicites, mais aussi les comportements ainsi que les produits psychoactifs.

L'évolution des modes de consommation et des substances consommées nécessite une adaptation des approches et des réponses en matière de santé publique. Ces évolutions nécessiteront de repenser les approches et les réponses en la matière.

L'évolution de la politique mondiale en matière de stupéfiants et de substances psychotropes sous contrôle international, y compris les informations sur l'évolution du cannabis, a montré une variété d'approches sociétales et politiques dont l'impact et les résultats alimenteront le futur débat de politique en matière de drogues.

Les marchés de la drogue et la criminalité organisée ne cessent d'innover, ce qui se traduit par une augmentation du nombre et de la disponibilité des différentes substances, ainsi que de leur puissance. La réduction du trafic et de la production restera un défi politique majeur, et une coopération internationale accrue est nécessaire pour lutter contre la criminalité organisée et le trafic partout, en particulier sur les voies navigables, dans les aéroports et sur terre.

Les mesures que nous prendrons pour rendre nos sociétés aptes et sûres pour l'avenir.

Nous réaffirmons notre engagement à remplir la mission du Groupe Pompidou, en nous concentrant sur :

- Une approche centrée sur la santé publique et les droits de l'Homme pour des réponses plus efficaces et plus humaines aux drogues et aux addictions ainsi qu'aux troubles connexes ;
- L'exploration de stratégies visant à lutter contre les dépendances liées à l'utilisation des technologies et des applications de communication et d'information ;
- Éviter le chevauchement des activités avec d'autres acteurs sur le terrain et trouver des synergies dans la coopération avec les organisations internationales partenaires, en particulier l'OEDT, l'OMS, l'ONUDC et la CICAD, avec lesquelles le Groupe Pompidou a conclu des accords de coopération ;
- Renforcer les effets de synergie et accroître la visibilité et la pertinence en s'engageant et en contribuant aux activités pertinentes d'autres entités du Conseil de l'Europe, notamment sur les questions concernant la santé en prison, les enfants et autres groupes vulnérables, la société de l'information, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité ;
- Traiter les droits de l'Homme, le genre et la participation de la société civile comme des aspects transversaux dans toutes les activités du Groupe Pompidou ;
- Développer les activités de renforcement des capacités qui, le cas échéant, pourront être mises en œuvre par l'Académie internationale de politique des drogues nouvellement créée pour y apporter une valeur ajoutée ;

- Poursuivre les réseaux régionaux durables tels que le réseau méditerranéen (MedNET), le programme "Justice pénale et santé dans les prisons" et la coopération avec l'Europe du Sud-Est.

Nous donnons mandat au Groupe Pompidou de mettre en œuvre l'ambitieux programme de travail que nous avons adopté pour la période 2023-2025, conformément aux priorités fixées par le Comité des Ministres, visant à :

- (i) promouvoir des politiques durables en matière de drogues et d'addictions, conformes aux droits de l'Homme ;
- (ii) sauvegarder les sociétés démocratiques en s'attaquant aux dépendances qui ont un impact sur l'autonomie humaine ;
- (iii) la protection des droits des personnes appartenant à des groupes vulnérables et à risque ayant des problèmes de consommation de drogue et d'addiction, ainsi que
- (iv) réduire la disponibilité des drogues illicites et empêcher le détournement des précurseurs.

Dans la mise en œuvre du programme de travail :

- Les adaptations et les enseignements tirés de la COVID-19 serviront de base pour améliorer les services liés à la drogue, leur accessibilité et leur couverture, ainsi que pour se préparer aux nouveaux défis des systèmes de santé ;
- La réponse des gouvernements au trafic de drogue sur Internet sera améliorée en forgeant des partenariats publics/privés avec les fournisseurs d'accès à Internet, les entreprises technologiques et les sociétés d'expédition et de courrier ;
- Les parties prenantes de la société civile, de la recherche et du secteur public devraient être impliquées dans le processus de conception de mesures efficaces de prévention et de réduction des risques ;
- Il conviendra d'accorder une attention particulière à la prévention de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de dépendance à l'internet, de jeux d'argent en ligne et de troubles liés aux jeux.

Nous encourageons les gouvernements à promouvoir et à développer davantage une coopération et un dialogue significatifs avec les organisations de la société civile, la communauté scientifique et les autres acteurs œuvrant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes, projets et activités. Cela se reflétera tout au long de la mise en œuvre du nouveau programme de travail.

Nous confions à l'Italie et à la Suisse, en tant que nouvelle présidence et vice-présidence du Groupe Pompidou, le soin de guider et diriger la mise en œuvre du nouveau programme de travail du Groupe Pompidou, avec le soutien de tous ses États membres et l'assistance du Secrétariat.

Nous appelons le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à continuer de fournir au Groupe Pompidou le financement nécessaire à ses activités pendant la période 2023-2025, et nous encourageons tous les membres qui en ont la capacité à lui fournir des ressources supplémentaires par le biais de contributions volontaires.

Nous engageons nos autorités publiques compétentes à participer activement aux activités du Groupe Pompidou et à utiliser au mieux les produits et les résultats du Groupe en vue de créer un impact significatif sur la société.